



## *Communiqué de presse*

### « Les Libéraux de Santé font la loi » : une démarche innovante et engageante pour peser sur la présidentielle 2022

***Paris, le 10 février 2022 | Parce qu'il est urgent de redonner à chaque Français une offre de soins de qualité à proximité de chez lui et de répondre aux enjeux de santé publique les Libéraux de Santé s'engagent sur des soins de ville. Les Libéraux de santé se mobilisent et proposent un projet de loi de réforme clés en main aux candidats à la présidentielle.***

Les Libéraux de santé, intersyndicale composée de onze syndicats représentatifs de professionnels de santé libéraux\*, a réalisé un travail de réflexion inédit et a élaboré un texte de loi de santé ambitieux pour le quinquennat à venir. Celui-ci révolutionne le système de santé et remet les soins de ville au centre de son organisation. Il place l'accès aux soins et la question de la dépendance au cœur de la stratégie de santé.

Ce projet d'ampleur s'appuie sur les soins de proximité, incarnés par les professionnels de santé libéraux, et vise à faire, par défaut, de la ville le niveau initial des réponses aux besoins de soins non vitaux. Une réforme est indispensable pour redonner de la lisibilité à

l'offre de soins et repenser l'organisation des soins. Les professionnels de santé libéraux prennent, avec ce texte de loi, la responsabilité de la maîtrise des soins dans les territoires.

Les Libéraux de santé suggèrent par ailleurs de redonner au système conventionnel, qui lie les Libéraux de santé à l'Assurance maladie, son rôle de pilote du système de santé et de s'appuyer sur des politiques de santé publique ambitieuses. Enfin, ce projet de loi redonne un traçage clair et juste des financements de la santé en France.

## **Rendez-vous le 30 mars prochain au CESE pour assister à l'événement « Les libéraux de santé font la loi »**

A l'occasion de la conférence de presse du 10 février 2022, les Libéraux de santé ont dévoilé une partie des mesures contenues dans le projet de loi des Libéraux de santé et qui constituent les mesures socles pour bâtir, demain, un système de santé plus efficient. Le texte de loi dans sa version complète fera l'objet d'une présentation aux candidats à l'élection présidentielle et à la presse lors de l'événement « Les Libéraux de santé font la loi », prévu le 30 mars prochain, au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Les Libéraux de santé font la loi c'est :

- Un projet de loi de réforme ambitieux et inédit réalisé par 11 syndicats représentatifs de professions de santé libérales
- Une démarche responsable et un engagement fort des Libéraux de santé pour répondre aux défis de l'accès aux soins et de la dépendance
- Un texte qui révolutionne la vie conventionnelle et le financement du système de santé

---

\* **Les Libéraux de Santé** regroupent 11 syndicats représentatifs de professionnels de santé libéraux : les CDF, la CSMF, la FFMKR, la FNI, la FNO, la FNP, la FSPF, le SDA, le SDB, le SML et le SNAO

### **Contacts presse :**

- Sébastien GUERARD : tél. 06 03 85 96 28
- François BLANCHECOTTE : tél. 06 08 89 61 02